

donne le repas, ait tout son Domestique sous ses yeux ; qu'il voye ce qui se passe, & qu'il soit à portée de donner ses ordres & d'entretenir ses conviez. Or la place la plus convenable pour cela, est la seconde du lit du milieu. Sa femme est immédiatement au dessous de lui. Ainsi la place honorable après ces deux-là, est celle qui est au dessus, c'est à dire, la premiere du même lit. Elle est aussi, dit cet Auteur, la plus propre à la dignité d'un premier Magistrat. Au moyen de l'espace qui est entre les deux lits, il peut aisément recevoir ceux qui lui viennent apporter des nouvelles de l'Armée, & de telle autre partie de la République qui regarde son ministère.

Comme chez les Romains il y avoit des ombres & des Parasites, ceux ci appelez ou tolerez par le Maître de la maison, & ceux-là amenez par les convives, on destinoit à ces Messieurs le dernier des trois lits, c'est à-dire, celui qui étoit à la gauche du lit du milieu. Sous les Empereurs il y eut un Maître des ceremonies préposé à l'observation de cet ordre, auquel le Maître de la maison veilloit dans les premiers tems.

8. Une chose qui paroîtra ici fort bizarre, c'est que longtems même après le siècle d'Auguste, ce n'étoit point encore la mode que l'on fournît des serviettes aux conviez. Ils s'en apportent de chez eux.

Catulle se plaint d'un certain Agnius qui lui avoit emporté la sienne, & le menace de le diffamer par ses vers, s'il ne la lui renvoie promptement, Martial dit à peu près la même chose d'Hermogene, homme connu pour de pareils tours d'adresse. Personne des conviez ;
dit-il,